Comité départemental d'aviron de l'Ain
Procès Verbal des Assemblées Générales du 31 Janvier 2020
Chalamont 01320

Présents :
CDA01 : C.Calchera
Belley-Virignin : B.Andrieu/A.Janin/ B.Mehl
ASPLA : A.Cagnin/ L.Cagnin/J.Cagnin
Trévoux : M.Houdus/D.Constant
Parcieux : B.Loisy/ S.Noël
Chambod : I.Meunier/ E.Duc
Bellegarde : S.Neyron/ A.Matile
Sylvain Boutier : Vice-Président du CDOS/ Responsable Sport nature et Développement durable/ Formateur vie associative/ Mr Natur'Ain.

Absents : Nantua/Divonne-les-Bains
Serrières-de-Briord a donné pouvoir.
Aucun représentant de la ligue. Absence remarquée et déplorée par les représentants des clubs présents.

Assemblée Générale extraordinaire

1 – Validation des présents et des pouvoirs
7 clubs présents ou représentés sur 9
Le quorum est atteint.

2 – Modification et validation des statuts des comités départementaux
Les comités départementaux prennent une place importante au sein de la fédération, mais doivent respecter la ligne d'actions de la ligue Auvergne Rhône-Alpes et de la Fédération Française d'Aviron. Les statuts sont donc modifiés pour être adaptés à leur territoire.

- Le COD01 aura droit de vote aux prochaines élections de ligue.
- Siège social chez Claude Calchera.
- Le nombre de voix établi par clubs dépend de leur nombre d'unités de licences.
- Les cotisations annuelles sont à régler avant fin Février et inchangées en 2020.
  Sur les cotisations : une partie fixe/ une partie mobile.
- Si les présidents de ligue et FFA sont présents aux réunions et qu'un vote a lieu, ils ont chacun une voix consultative.
- Le CDA01 est administré par 18 membres, soit deux représentants/club.
- Le bureau est composé de six membres au plus.
- Comptabilité sur l'année civile, du 1er Janvier au 31 Décembre, comme la ligue et la FFA (celle des clubs est sur l'année scolaire, du 1er Septembre au 31 Août).
- Possibilité de vote à bulletin secret. À mentionner sur l'ordre du jour.
- Un collège de deux vérificateurs aux comptes choisis hors comité directeur doit être élu. L'un d'entre devra être présent à l'assemblée générale pour présenter son rapport.

3 – Les articles ayant évolué… 15 articles ont changés et 9 articles ont été rajoutés

- **Titre I**
- Article 1 : Dénomination et forme, objet, durée et siège social
- Article 2 : Composition
- Article 3 : Cotisation
- Article 4 : Suivi et défaillance (article rajouté)
-
- **Titre II**
- Article 5 : Composition et voix des représentants
- Article 8 : Rôle et compétence
-
- **Titre III**
- Article 11 : Composition, rôle et compétence
- Article 12 : Élection
- Article 14 : Révocation
-
- **Titre IV**
- Article 16 : Élection du bureau
-
- **Titre V** change de nom… devient « dispositions financières »
- Article 21 : Ressources annuelles
- Article 22 : Comptabilité
-
- **TITRE VI**
- Article 23 : Modification des statuts
- Article 24 : Dissolution du comité départemental
- Article 25 : Information des modifications statutaires et de la dissolution
- Article 26 : Suppression (article rajouté)
-
- **TITRE VII** change de nom… devient « dispositions diverses »
- Article 27 : Règlements (article rajouté)
- Article 28 : Information et surveillance
- Article 29 : Publication (article rajouté)
- Article 31 : Différends (article rajouté)
- Article 32 : Commissions (article rajouté)
- Article 33 : Conseillers techniques et personnel salarié (article rajouté)
- Article 34 : Réunions dématérialisées (article rajouté)
- Article 35 : Votes (article rajouté)

Les statuts sont votés à l'unanimité des personnes présentes

Assemblée Générale ordinaire

1 – Validation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018

2 – Rapport moral – Présenté par Claude Calchera

Année faste dans l'Ain, avec une augmentation des licences et quelques aides financières apportées à certains clubs sur des actions régaliennes du comité et déléguées à ces clubs.
Le leitmotiv du comité est d'aider les clubs.
Le comité continue à se structurer et fait la transition entre les clubs, la ligue régionale et la fédération. Le but étant que les clubs suivent, le plus possible, la ligne d'actions tracée par la fédération et la ligue et participent aux activités qu'elles proposent.
Des efforts ont été faits sur les formations internes.
En Mars : travail sur la mise en place d'un projet de club et sur les demandes de subventions auxquelles peuvent prétendre les clubs, au travers du nouveau compte ASSO.
En Mai : travail sur le bénévolat, maillon faible des activités des clubs.
En Octobre : un travail sur la professionnalisation par la mise en place d'un calendrier 2020, pour rentrer dans le cycle de formations et compétitions, même pour les petits clubs.
L'évolution des statuts va permettre aux comités départementaux d'avoir un droit de regard sur le fonctionnement fédéral, grâce au vote lors de la prochaine assemblée générale de la fédération. Il permettra aussi une meilleure participation des clubs aux activités proposées.
Le comité a pu ainsi prendre en charge des activités autrefois gérées par les clubs, comme les têtes de rivière, Natur'Ain, le test ergomètre de Décembre, les épreuves au sol en Janvier…
Il est quand même à déplorer le manque de participation de certains clubs, qui pénalisent les actions du comité. Le risque est que la ligue impose de se tourner vers d'autres comités plus réactifs et mieux armés (Rhône, Savoie, Haute-Savoie, Isère…).
En particulier, Arnaud Janin regrette qu'aucun club ne se soit déplacé lors des épreuves au sol du 12 Janvier, alors qu'au test ergo de Décembre, plusieurs clubs étaient présents.
Il fait remarquer que ces épreuves permettent aux Jeunes de se développer dans notre activité en se côtoyant des Jeunes d'autres clubs. Les activités proposées sont simples et leur permettent de mesurer des potentiels en participant à des tests d'habileté.
Ces épreuves font aussi marquer des points pour le classement des clubs au niveau fédéral.
Isabelle Meunier indique que son club démarre, et que ce n'était pas au programme de préparer les Jeunes à la compétition en 2019. Par contre, cela est prévu en 2020.
Plusieurs clubs manquent d'encadrants pour les Jeunes, et globalement, il y a un manque d'organisation au sein des clubs.
Il faut donc monter un calendrier suffisamment tôt pour que ceux-ci s'organisent et se sentent plus motivés.
Les Jeunes doivent être suivis par le comité départemental dans un but de détection des talents qui pourront ensuite entrer en équipes de ligue lorsqu'ils seront dans la catégorie supérieure. Ces jeunes ne pratiquent pas que l'aviron, mais aussi d'autres activités liées à leur jeune âge.
Le CDA01 assure la transition clubs, ligue en prenant la charge « jeunes ».

Le rapport moral est voté à l'unanimité des personnes présentes.

3 – Rapport d'activité par Claude Calchera

✓ **Les chiffres du comité**

répartition hommes/femmes

hommes	femmes	total
236	268	504
47%	53%	100%

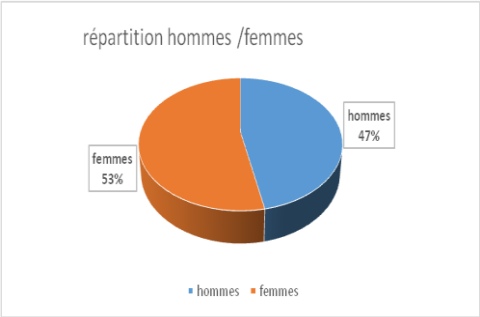

Création et renouvellement de licences

crées	renouvelées	total
184	320	504
37%	63%	100%

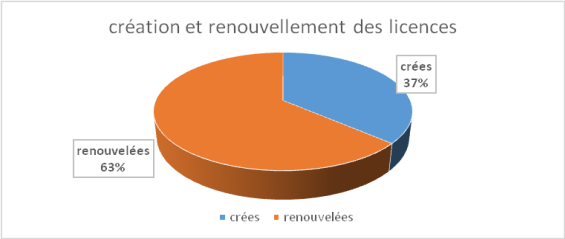

licences par type

A	I	D90	total
480	14	10	504
95%	3%	2%	100%

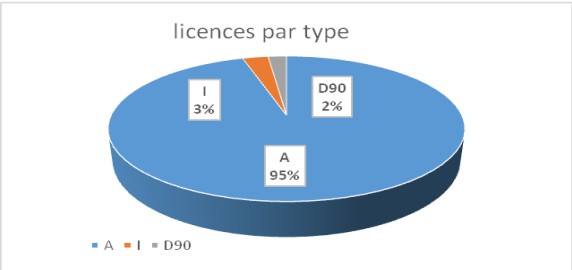

licences par catégories d'âge

J10	J11	J12	J13	J14	J15	J16	J17	J18	senior -23	senior	total
1	5	8	11	27	28	13	16	10	15	370	504
0,2%	1,0%	1,6%	2,2%	5,4%	5,6%	2,6%	3,2%	2,0%	3,0%	73,4%	100,0%

✓ **Effectifs des clubs jusqu'en 2020**

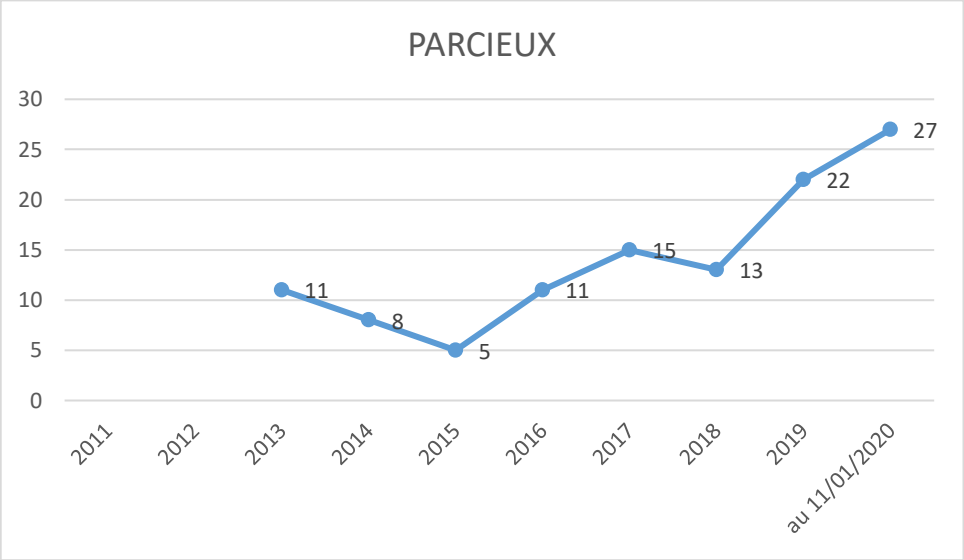

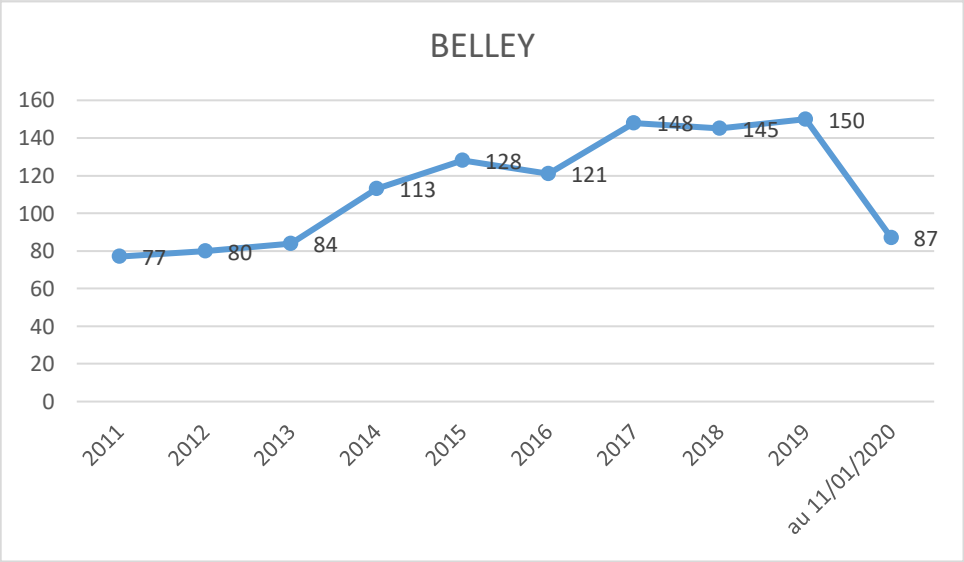

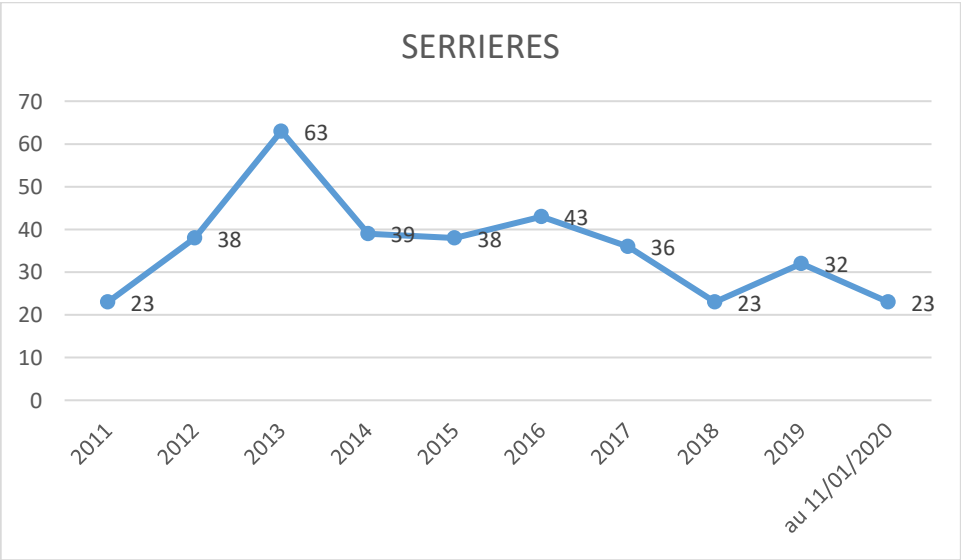

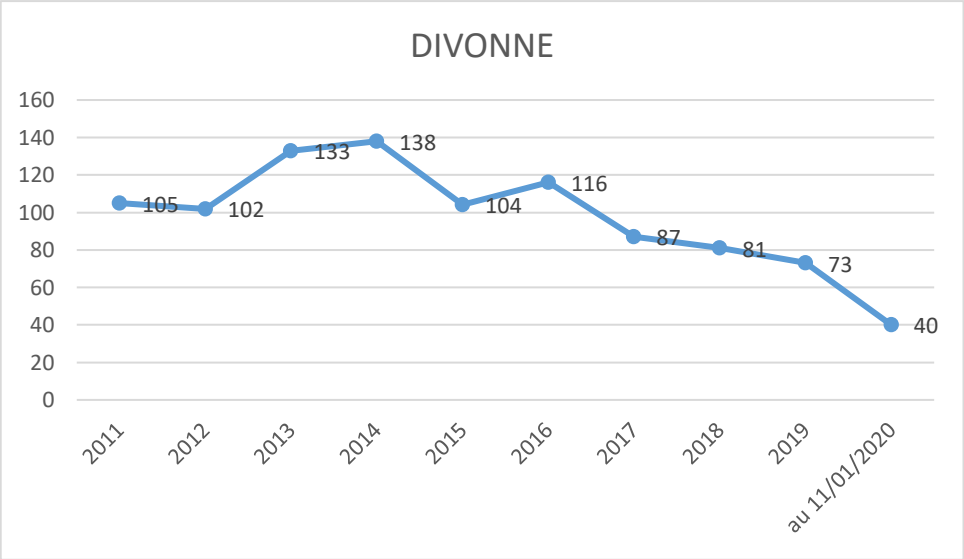
DIVONNE
160
140
120
100
80
60
40
20
0
105
102
133
138
104
116
87
81
73
40
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
au 11/01/2020

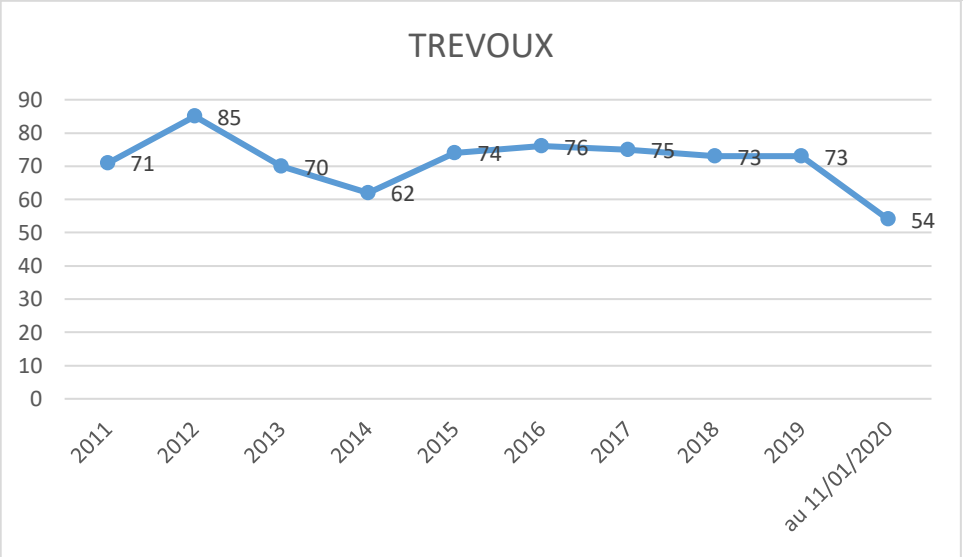
TREVOUX
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
71
85
70
62
74
76
75
73
73
54
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
au 11/01/2020

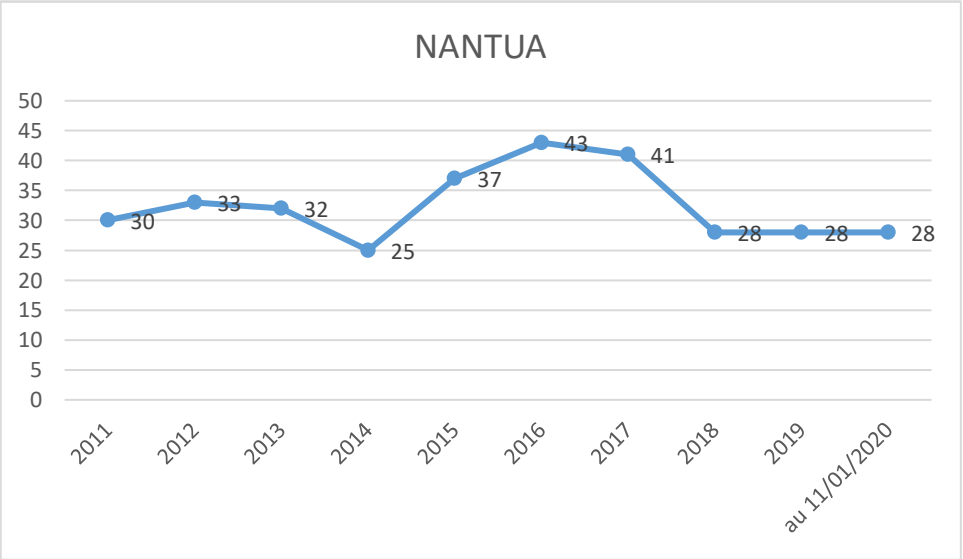
NANTUA
50
45
40
35
30
25
20
15
10
5
0
30
33
32
25
37
43
41
28
28
28
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
au 11/01/2020

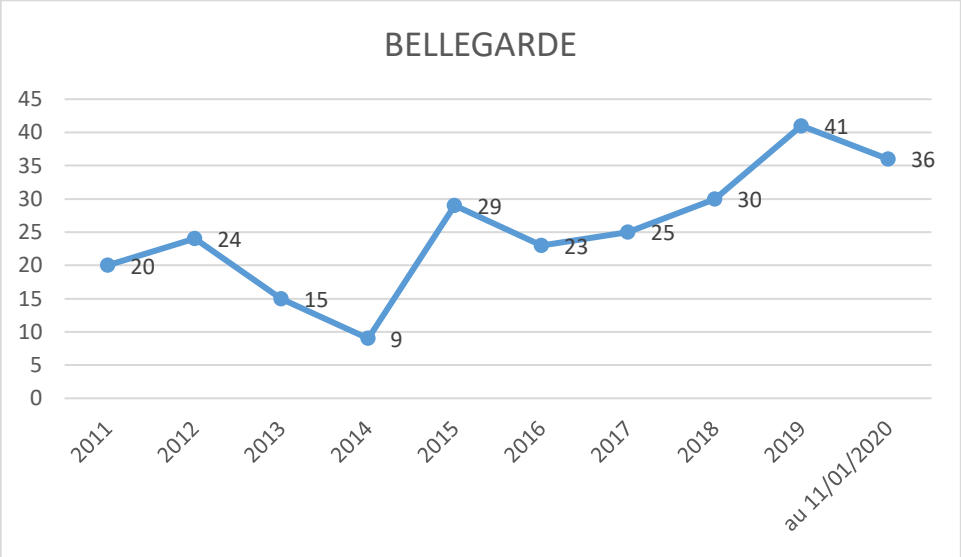
BELLEGARDE
45
40
35
30
25
20
15
10
5
0
20
24
15
9
29
23
25
30
41
36
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
au 11/01/2020

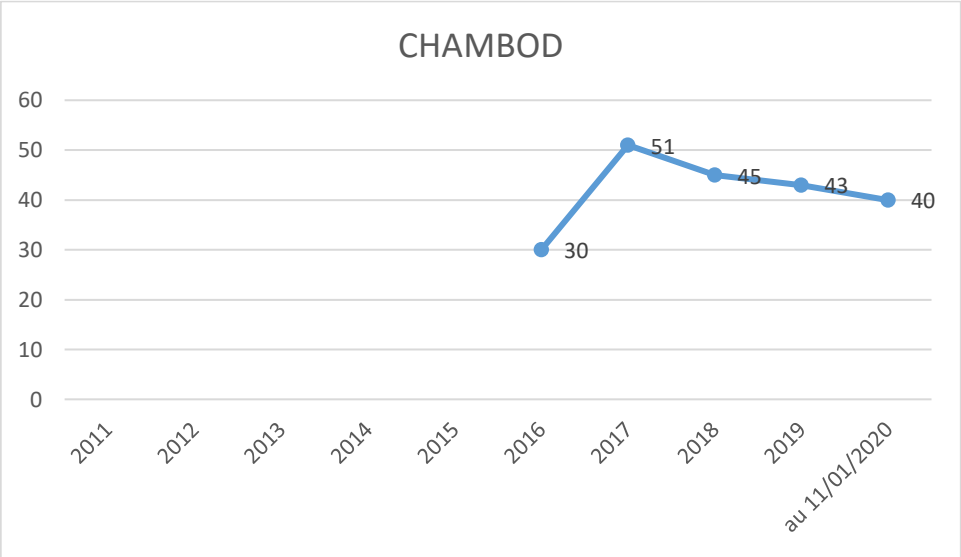
CHAMBOD
60
50
40
30
20
10
0
30
51
45
43
40
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
au 11/01/2020

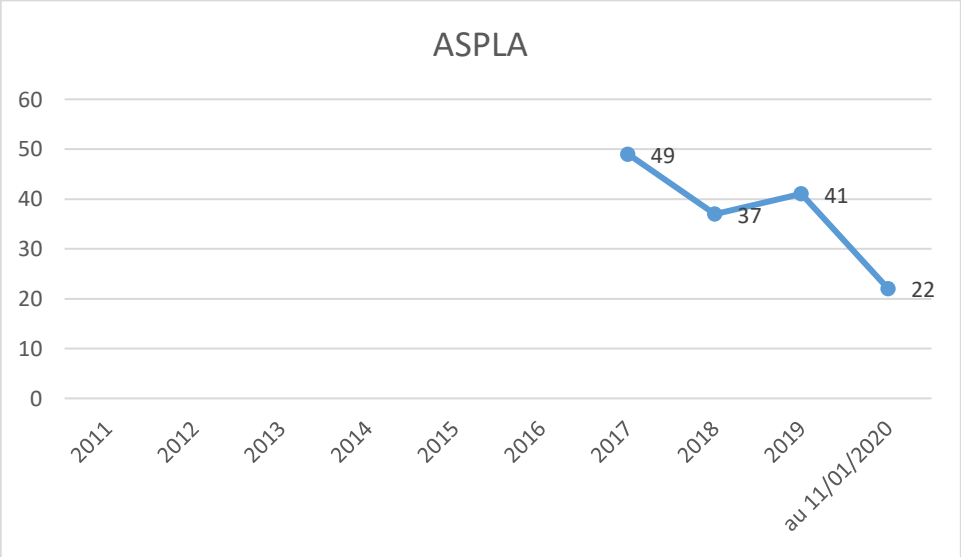
ASPLA
60
50
40
30
20
10
0
49
37
41
22
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
au 11/01/2020

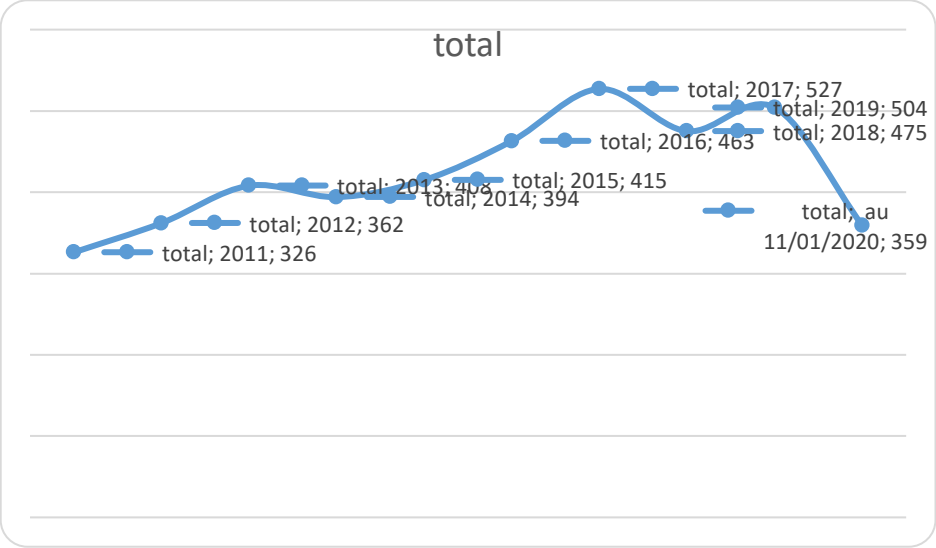

En 2019, les chiffres montrent une bonne répartition hommes – femmes, une légère augmentation des effectifs.
Le rapport d'activité n'est pas assujetti au vote…

4 – Election nouvelle trésorière

Suite à la demande d'Alain Matile de démissionner de ses fonctions de trésorier pour raisons professionnelles, Isabelle Meunier est élue à cette fonction de Trésorière et Eliane Duc, trésorière adjointe
Isabelle fera la formation de gestion CASICO du CDOS01 en mars.
Remerciements à Alain Matile pour le travail de trésorier fait au comité.
Brigitte Andrieu est élue et devient secrétaire du comité en remplacement d'Isabelle Meunier.

5 – Rapport financier – Présenté par Alain Matile

- ✓ **Bilan de l'exercice 2019**

ACTIF						PASSIF			
INTITULÉ		VB	AMORT.	VNC	N-1	INTITULÉ		N	N-1
213	Constructions Installations	0.00	0.00	0.00	0.00	101	Fonds Associatifs	5 952.38	0.00
2154	Matériel	0.00	0.00	0.00	0.00	106	Réserves	0.00	2 584.18
2181	Matériel de transport	0.00	0.00	0.00	0.00	110	Report à nouveau (119)	0.00	1 040.38
2182	Matériel de bureau	0.00	0.00	0.00	0.00	120	Résultat de l'exercice (129)	976.21	2 327.82
2183	Matériel informatique	0.00	0.00	0.00	0.00		**1) FONDS DE L'ASSOCIATION**	**6 928.59**	**5 952.38**
2184	Mobilier	0.00	0.00	0.00	0.00	131	Europe / Etat	0.00	0.00
261	Titres			0.00	0.00	132	Région	0.00	0.00
	1) ACTIF IMMOBILISÉ			**0.00**	**0.00**	133	Département	0.00	0.00
350	Stocks matériel et équipements			112.10	112.10	134	Commune	0.00	0.00
	2) STOCKS			**112.10**	**112.10**	135	CNDS	0.00	0.00
506	Actions			0.00	0.00	136	Autres	0.00	0.00
508	SICAV			0.00	0.00		**2) SUBVENTIONS DE L'ASSOCIATION**	**0.00**	**0.00**
512A	Compte Courant			7 437.05	7 127.59	151	Provisions	0.00	0.00
512B	Compte Epargne			0.00	0.00	161	Emprunts	0.00	0.00
514	Banque postale			0.00	0.00	194	Fonds dédiés sub. fonctionnement	0.00	0.00
515	Livret A			646.47	1 643.72	400	Fournisseurs	2 208.00	2 208.00
530	Caisse			0.00	0.00	401	Dettes	0.00	0.00
	3) TRÉSORERIE DISPONIBLE			**8 083.52**	**8 771.31**	402	Autres Dettes	16.35	1 680.35
410	Adhérents			728.97	728.97	430	Dettes Sociales	0.00	0.00
416	Adhérents - usagers douteux			0.00	0.00	4686	Charges à payer	72.15	72.15
425	Personnel			0.00	0.00	487	Recettes Constatées d'Avance	0.00	0.00
441	Subvention à percevoir			0.00	0.00				
4687	Produits à recevoir			300.50	300.50				
486	Dépenses Constatées d'Avance			0.00	0.00				
	TOTAL ACTIF			**9 225.09**	**9 912.88**		**TOTAL PASSIF**	**9 225.09**	**9 912.88**

✓ **Compte de résultats – Exercice 2019**

Dépenses				RECETTES			
INTITULÉ		MONTANT	N-1	INTITULÉ		MONTANT	N-1
615	Travaux, entretien et réparation	324.30	0.00	743	Conseil Départemental	1 756.00	2 169.00
6185	Frais de stages, formations	7 149.14	0.00	745	Subvention ANS	3 500.00	3 300.00
622	Honoraires	42.00	1 020.00	750	Cotisations membres	503.50	280.00
625	Déplacements, missions et réceptions	2 174.81	1 097.00	751	Manifestations sportives	0.00	960.00
627	Frais bancaires	52.26	10.05	758	Produits divers & Abandon de frais	1 980.00	1 097.00
628	Divers	56.00	0.00	7581	Participation stage	4 710.00	0.00
650	Cotisations	142.00	122.00	761	Produits financiers	2.75	6.07
651	Manifestations sportives	1 167.94	4 639.85	771	Produits Exceptionnels	0.00	0.04
652	Manifestations extra - sportives	367.59	0.00				
681	Dotations aux provisions	0.00	-1 404.61				
TOTAL DÉPENSES		11 476.04	5 484.29	TOTAL RECETTES		12 452.25	7 812.11
Résultat : 976.21				N-1 : 2 327.82			
86	Contributions volontaires en nature	5 000.00	5 000.00	87	Contributions volontaires en nature	5 000.00	5 000.00
TOTAL		16476.04	12 812.11	TOTAL		17 452.25	12 812.11

- Trésorerie au 31 Décembre 2019 :
  Compte courant : 8083, 52 €
  Livret A : 687,79
  Total : 8771,52 €
  Résultat comptable : 976,21 €

Le rapport financier est voté à l'unanimité des personnes présentes.

6 – Projets 2020

- Actions auprès des J14 afin de les préparer à leurs quatre épreuves :
  - ✓ Une tête de rivière au Printemps et à l'automne
  - ✓ Un test ergo
  - ✓ Une épreuve au sol
- Championnat départemental à prévoir pour les J14, à étudier sur le premier trimestre, en s'appuyant peut-être sur une compétition existante avant le Championnat National.
- Natur'Ain : probablement sur les rives du lac de Nantua
- Projet de professionnalisation des clubs, qui pourrait assurer un poste à temps plein à Calvin Dailloux, actuellement en formation BPJEPS au club de Belley.
  La participation de quatre clubs et du comité départemental est souhaitée pour assurer un contrat 35h, avec une convention annuelle avec les clubs volontaires.
  Calvin pourrait ainsi assurer plusieurs fonctions tels que l'aviron Jeunes et Loisirs, l'avifit, l'aviron santé et l'aviron handi.
  Ceci bien sûr à la condition qu'il obtienne son diplôme en fin de parcours (mars 2020) avec une fin de contrat fin juin avec le club ABHR, en attente de sa validation d'éducateur pendant sa formation.
- Claude est Président du comité départemental de l'Ain, mais aussi membre de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, position qui permet d'avoir une vision à la fois locale et régionale, le but est d'aider les clubs de l'Ain, mais aussi de pouvoir échanger et travailler avec d'autres comités et éventuellement avec d'autres ligues.
- Stage jeunes sur le site de Chambod du 27 au 30 Avril avec :
  42 places dans 7 Mobil homes, sept jeunes de Chambod, une dizaine de Bellegarde et 20 à 25 jeunes de Belley avec une obligation de Jeunes motivés pour participer à ce stage.

Isabelle et Éliane gèrent la réservation de l'hébergement.
Alexandre Cagnin veut bien s'occuper des jeunes en activités Loisirs. Il sera présent en tant qu'animateur sportif professionnel.

- Stage PSC1 à Hautecourt-Romanèche le 15 Février prochain.
  Coût 60 €/ personne, le CDA01 prend à son compte 40 €/personne et le repas de midi.

7 – Budget prévisionnel 2020

- Un aparté est fait pour expliquer l'intérêt de l'apport des contributions volontaires en nature sur les comptes. Ces contributions apparaissent en fin de budget sur le compte 87.
  Pour les expliquer, on prend l'exemple d'une tête de rivière organisée par un club ou un comité. Cette manifestation représente un nombre d'heures de travail bénévole avant, pendant et après la manifestation, hors salariés, bien sûr.
  Cette manifestation sportive est aussi caractérisée par une valeur de son bénévolat.
  Elle utilise 70 bénévoles sur 2 jours, à raison de 10h/jour, à 10 €/h (valeur nominale en 2019… environ le smic horaire). Ceci représente 70 x 2 x 10 x 10 soit 14 000 €.
  Chaque club ou comité devrait pouvoir estimer dans ses coûts prévisionnels d'entraînement et de manifestations, le réalisé par ses bénévoles. Ceci représente un nombre d'heures important qui doit être mis en valeur au niveau des résultats et présenté en tant que tel.
  Il faut donc penser à en tenir compte…

BUDGET PREVISIONNEL - CDAA

Dépenses			Recettes		
INTITULÉ		MONTANT	INTITULÉ		MONTANT
605	Achats de matériel et équipements	300.00	743	Conseil Départemental	1 700.00
615	Travaux, entretien et réparation	350.00	745	Subvention ANS	5 000.00
6185	Frais de stages, formations	8 000.00	746	Subvention DDCS	3 000.00
622	Honoraires	200.00	750	Cotisations membres	510.00
623	Publicité, publications	1 000.00	758	Produits divers & Abandon de frais	440.00
625	Déplacements, missions et réceptions	2 400.00	7581	Participation stage	4 000.00
627	Frais bancaires	50.00	761	Produits financiers	10.00
628	Divers	60.00			
650	Cotisations	150.00			
651	Manifestations sportives	1 500.00			
652	Manifestations extra - sportives	400.00			
671	Charges Exceptionnelles	250.00			
TOTAL DÉPENSES		14 660.00	TOTAL RECETTES		14 660.00
		Résultat : 0.00			
86	Contributions volontaires en nature	5 000.00	87	Contributions volontaires en nature	5 000.00
TOTAL		19 660.00	TOTAL		19 660.00

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité des personnes présentes.

8 – Cotisations des clubs pour 2021

Une augmentation de 5 € sur la part fixe est proposée.
Trois voix contre et 12 voix pour.
L'augmentation est votée.

9 – Intervention des officiels

Sylvain Bouttier, vice-président du CDOS prend la parole.
Il est très content d'être présent et rend la pareille à Claude qui est toujours présent aux réunions du comité olympique à Bourg-en-Bresse.

Il regrette la démission du trésorier, Alain Matile qui a fait un très gros travail au comité, qui sera à continuer avec les nouvelles trésorières.
Il indique que les jeunes sont indispensables dans notre axe de développement.
La professionnalisation est nécessaire aussi. Il pense que nous ne sommes pas en manque de bénévoles, mais plutôt qu'ils sont sur plusieurs activités ou associations.
Ain Profession Sport et Culture (APSC) fonctionne très bien. Il y a 55 comités dans l'Ain, et 155 000 licenciés.
Le comité olympique et sportif de l'Ain fonctionne avec 20 personnes bénévoles et une personne salariée.
Une commission technico médicale est en place et peut se déplacer. Elle est constituée de médecins, podologues, diététiciens et kinés.
Il y a aussi un pôle d'évaluation physique et sportive. On peut, par ex, faire un test d'effort pour 35 €.
Le comité olympique organise trois manifestations :

- ✓ La soirée des champions, avec 300 à 400 personnes toutes disciplines confondues, et 90 champions remerciés.
- ✓ Avec la commission féminine et « les Poulettes se bougent », chaque année un évènement est organisé sur un nouveau thème.
- ✓ Natur'Ain qui sera prochainement organisé probablement autour du lac de Nantua.

La réunion s'est terminée par un buffet offert par Jérémy, Lucette et Alexandre Cagnin.

Fait le 14/02/2020

Le Président :
Claude CALCHERA

La Secrétaire Générale :
Brigitte ANDRIEU

FFAVIRON AIN

COMITÉ DÉPARTEMENTAL
D'AVIRON DE l'AIN
chez Claude CALCHERA
rue des Malods 73170 TRAIZE
E-mail : cd01@ffaviron.fr
Site : www.aviron01.fr
Siret : 45354863800023 - APE : 9312Z